

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 14,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

on traite de gr a gr pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
EDOUARD ROUYERÉ, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 6 Novembre 1883

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 30 octobre, S. Exc. le Marquis de Maussabré-Beufvier, Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime près le Gouvernement Français, a été promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Le Prince, par Ordonnance du même jour, a nommé Chevaliers de l'Ordre de Saint-Charles:

- M. Martial Drageon, Consul de la Principauté à Toulon;
- M. Alexandre-Ghislain de Manet, Chancelier du Consulat Général de Monaco à Bruxelles;
- Et M. le Docteur Félix Gassies, Médecin ordinaire de Son Altesse Sérénissime.

NOUVELLES LOCALES

La Saint-Charles

Les deux jours consacrés par la population Monégasque à la fête de son Prince, se sont écoulés au milieu de l'entrain général. Comme chaque année, tous ont voulu concourir à cette manifestation patriotique et véritablement populaire.

Dès l'aube, samedi, les maisons s'étaient pavisées d'oriflammes et de drapeaux aux couleurs nationales. M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, et M. l'Archiprêtre ont procédé, dans la matinée, à la distribution des secours accordés, selon le vœu du Souverain, aux personnes indigentes de la Principauté.

Le soir, à la tombée de la nuit, les édifices publics et les maisons particulières de la ville et de la Condamine se sont illuminées. La plume est impuissante à décrire le merveilleux coup-d'œil offert pendant quelques heures par la baie de Monaco. Un peintre seul pourrait en donner une idée bien qu'imparfaite encore. D'immenses lignes de feu accusent les contours du Palais et de ses jardins; les villas élevées en amphithéâtre autour de la rade étincèlent, et l'éclat de leurs lumières se reflète dans les eaux limpides de la Méditerranée; toutes les rues sans exception sont éclairées *a giorno*, et plusieurs d'entre elles se distinguent par l'originalité de leurs décorations. Nous citerons principalement la rue du Milieu et la rue de Lorraine, dont l'aspect a été très remarqué. Outre les monuments publics: la caserne des Gardes, l'Hôtel du Gouvernement, l'Hôtel-Dieu,

l'Orphelinat, les écoles des garçons et des filles, etc., nous devons mentionner le collège Saint-Charles, les demeures de M. le Comte Gastaldi, de M. le Ch<sup>er</sup> de Loth, le collège de la Visitation, le Pensionnat des Dames de Saint-Maur, etc., etc.

La gare de Monaco termine heureusement la perspective lumineuse formée par la maison Gindre, la villa Magenta, le café de Nice et toutes les maisons de l'avenue de la Gare; citons rue Grimaldi: la maison Colombara, la caserne des Carabiniers, la villa Marie, la villa de la Riva; rue Albert: la villa Mignon, le café Lefranc; boulevard de la Condamine: l'hôtel des Bains et son annexe, le café de la Méditerranée, l'hôtel Beau-Site; rue Louis: la villa Muratore; rue Florestine: la Pension Française; rue des Princes: l'hôtel de la Condamine, la Taverne Alsacienne; sur la hauteur faisant face à Monaco, les villas de la Tour, Auguste, Colombe, des Bananiers, et Chompret, les hôtels Victoria et des Princes.

A 8 heures, est tiré le feu d'artifice, très réussi, préparé par M. Stevano.

Pendant ces réjouissances pyrotechniques, la Société Philharmonique exécute sur la place du Palais ses marches les plus entraînant, puis vers 9 heures, la retraite s'ébranle aux cris de «vive Charles III!» précédée de porteurs des torches. Le cortège, suivant son itinéraire accoutumé, parcourt les rues de Monaco et de la Condamine, suivi de milliers de spectateurs. Partout sur son passage partent des pièces d'artifice: bombes, fusées et feux de bengale, ajoutés aux verres de couleur et lanternes vénitiennes, éclairent de lueurs bizarres le firmament, et ajoutent la surprise des détails à la beauté de l'ensemble.

Dimanche, une messe solennelle a été chantée à la Cathédrale provisoire. Les Autorités civiles et militaires, et le Corps consulaire tout entier assistent à cette cérémonie religieuse. Le cortège officiel, ayant à sa tête S. Exc. le Gouverneur Général, se rend à la Visitation, précédé par la Société Philharmonique.

M<sup>gr</sup> l'Evêque officie, entouré de tout le Clergé de la Cathédrale, moins M. l'Archiprêtre, retenu chez lui par un deuil de famille.

M. l'abbé Guyotte, Vicaire Général, arrivé mercredi, remplit pour la première fois ses fonctions d'assistant. La nef est occupée par la Compagnie des Gardes et un détachement de Carabiniers faisant la haie et le service d'honneur.

Pendant l'office, l'orchestre, dirigé par M. Accursi, et la maîtrise, exécutent divers morceaux tels que la *Charité*, de Rossini, à l'Offertoire; et l'*An-*

*dante*, de Hummel, à l'*Agnus Dei*, avec solo de violon, par M. Corsanego.

Un ténor amateur, M. Tramu, a dit avec talent un *Kyrie* de Dietsch, soutenu par les chœurs, et un *O Salutaris* de Danzi. Nous avons déjà entendu M. Tramu dans le *Stabat* de Rossini le jour du vendredi-saint dernier, nous n'avons donc plus à faire l'éloge de sa voix d'une étendue remarquable.

Après l'office, dans une rapide improvisation, Sa Grandeur exhorte les fidèles présents à joindre leurs prières à celles du Clergé dans les chants d'actions de grâces qui vont suivre, et entonne le *Te Deum*; après ce chant et celui du *Domine salvum*, Monseigneur a donné la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Pendant le *Te Deum*, dont les soli ont été dits par M. Toubas, des salves d'artillerie sont tirées sur l'esplanade de la Batterie.

La messe terminée, les Autorités se rendent sur la place du Palais, où les compagnies des Gardes d'honneur et des Carabiniers sont passées en revue par S. Exc. le Gouverneur Général.

A midi et demi, MM. les Consuls et les principaux fonctionnaires se réunissent à l'Hôtel du Gouvernement, où un déjeuner leur est offert par M. le Baron de Boyer de Sainte-Suzanne. Son Excellence, au dessert, a porté un toast au Prince Charles III et à son Auguste Famille. M<sup>gr</sup> l'Evêque a répondu à M. le Gouverneur Général en s'associant aux vœux exprimés. M. le Commandeur Cerruti, Consul Général d'Italie, au nom du Corps Consulaire, a porté la santé de Son Excellence et des Fonctionnaires de la Principauté.

Les jeux et divertissements publics annoncés ont attiré toute l'après-midi une foule de promeneurs sur la place du Palais; cette partie de la fête n'a pas été la moins amusante, comme on peut s'en douter. Dans les intervalles des jeux, la Société Philharmonique s'est fait entendre à la grande satisfaction de l'assistance.

Le soir, Monaco et la Condamine étaient quasi déserts; toute la population, et environ six ou sept mille étrangers, attirés par le programme, sont agglomérés sur le plateau de Monte Carlo. La place et les jardins du Casino, les terrasses, les avenues sont envahis par la foule. On circule partout sous de vastes portiques chargés de verres de couleurs, reliés entre eux par des guirlandes. Partout des écussions aux armes du Prince et des oriflammes.

Les villas de Monte Carlo rivalisent avec les illuminations du Casino. Le Grand-Hôtel, l'hôtel de Russie, Monte-Carlo Hôtel, la villa de la Madone,

celles du nouveau quartier de la Perrière, de Saint-Michel, de l'avenue de la Costa, du boulevard des Moulins, sont superbes à voir.

A 8 heures et demie, Ruggieri tire son feu d'artifice qui a été fort applaudi; deux pièces, notamment l'Ecusson Princier et la Salamandre, sont fort admirées.

Pendant le feu, les sociétés Philharmonique et Chorale, l'une près du boulingrin, l'autre devant l'hôtel de Paris, exécutent quelques morceaux et chœurs.

A 9 heures, le bouquet final tiré, les spectateurs se précipitent sur les terrasses pour jouir du coup-d'œil unique, présenté par l'embrasement aux flammes de bengale de la ville de Monaco. Ce spectacle obtient tous les ans le même légitime et grand succès.

La température douce dont nous jouissons depuis plusieurs jours a jusqu'au bout favorisé notre fête nationale, comme si le ciel avait tenu à y apporter son concours d'une manière plus éclatante encore que par le passé. Aussi le concert de gala a-t-il pu être donné sur la terrasse et dans le kiosque d'été. Le programme se composait des morceaux suivants :

Ouverture du Carnaval de Venise.  
Souvenir de Faust.  
Fantaisie sur l'Africaine.  
Fantaisie-Ballet.  
Marche funèbre d'une marionnette.  
Valse.

Ajoutons que, malgré la multitude d'étrangers et les nombreux épisodes de la fête, il n'y a pas eu à regretter le plus insignifiant accident, pas le moindre fait à réprimer. Nous savions d'avance que la tranquillité serait parfaite, étant connus le calme et la sagesse de notre population, mais nous aimons à le dire chaque fois, ne serait-ce que pour constater l'étonnement de l'étranger qui nous visite.

Il a fallu organiser plusieurs trains supplémentaires pour emmener chez eux les nombreux visiteurs venus de Nice, de Menton et des stations intermédiaires, qui ne pouvaient trouver place dans les trains ordinaires.

M. le Président Edmond-Charles de Lattre, après avoir prêté serment entre les mains de S. Exc. M. le Gouverneur Général, spécialement délégué à cet effet, a été installé, le 3 de ce mois, en audience solennelle du Tribunal Supérieur, en présence de S. Exc. M. le Gouverneur Général, de Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'Evêque, des principaux membres du Clergé, des Autorités et Fonctionnaires de la Principauté.

M. l'Avocat Général a exprimé les regrets qu'a laissés parmi nous l'honorable M. le Président Duvergier, et a souhaité la bienvenue à M. de Lattre.

M. Turrel mentionne les longs services judiciaires de M. le Président : trente-cinq années dans la magistrature française; successivement juge suppléant, substitut, juge à Vendôme et à Laon, président du tribunal civil à Vervins, enfin, à Amiens, conseiller à la cour d'appel. M. de Lattre, en cette qualité, a été appelé à présider maintes fois la cour d'assises, et s'est acquitté avec distinction de cette mission délicate.

M. Plantif, Juge, qui présidait l'audience, s'est associé, au nom du Tribunal Supérieur, aux sentiments exprimés par M. l'Avocat Général.

M. le Président de Lattre a pris ensuite possession de son siège, et, dans une courte et substantielle improvisation, a témoigné sa gratitude envers Son Altesse Sérénissime, qui a daigné le choisir pour succéder à MM. Alauzet et Duvergier. Il s'efforcera de suivre la voie que lui ont tracée ses honorables prédécesseurs, et remercie M. l'Avocat Général, ainsi

que MM. les Membres du Tribunal et l'assistance, de l'accueil qui lui est fait.

Les fêtes de la Toussaint et de la commémoration des Morts se sont accomplies partout, dans la Principauté, avec la pompe habituelle et au milieu du religieux empressement des habitants.

Judi 1<sup>er</sup> novembre, M<sup>gr</sup> l'Evêque a officié pontificalement à la Cathédrale. Aux vêpres, Sa Grandeur, dans une touchante homélie, a rappelé ce qu'était la fête de tous les Saints, et expliqué les devoirs du chrétien envers la mémoire des défunts.

Les paroles de Sa Grandeur ont vivement impressionné les auditeurs.

Pendant la semaine, le champ du repos a reçu la visite d'une foule de fidèles. Les tombes étaient couvertes de fleurs et de verdure. On peut dire que la population tout entière a pris part à ce pieux pèlerinage, affirmant ainsi le culte que Monaco a la réputation de garder pour ses morts.

La bonne tenue du cimetière a été particulièrement remarquée.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le Musée a été ouvert dimanche. Depuis onze heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, il a attiré toute l'après-midi de nombreux curieux. Le trésor romain, les collections d'histoire naturelle et de numismatique monégasque ont paru intéresser le public.

Ces collections seront complétées ultérieurement. En attendant, il a été heureusement suppléé aux lacunes qu'elles présentent encore, par l'exposition de divers objets d'art et de céramique obligeamment prêtés, ainsi que de beaux spécimens de reliures anciennes, par un amateur.

Malgré le peu de temps écoulé depuis sa fondation et grâce aux soins assidus de M. Streicher, les collections d'histoire naturelle du musée contiennent déjà environ 3,000 échantillons, parmi lesquels nous ne citerons que quelques-uns des mieux préparés et des plus remarquables.

Dans les fossiles, nous remarquons des ammonites de très grande taille et des oursins provenant de l'oolithe du vallon de Saint-Laurent, ainsi que des oursins trouvés au Mont-Agel; un très joli échantillon de madrépore trouvé dans les fouilles faites entre la place d'Armes et la place du Canton.

Parmi les mammifères : un dauphin (*Delphinus delphis*) qui a été pêché à Nice : un squelette d'une autre espèce de dauphin (*Phocaena*) qui ne mesure pas moins de quatre mètres de long, ce cétacé a été pris aux Bas-Moulins. Le squelette d'une taupe est un petit chef-d'œuvre, etc.

Les oiseaux sont tous sans exception d'une préparation parfaite; nous citerons un flamand tué par S. A. le Prince Albert, des hérons, des faucons, des cresserelles, des grands-ducs, etc.

Dans la catégorie des poissons, nous avons vu un squalo marteau (*Zygaena malleus*) qui est très remarquable par la conformation de sa tête et la disposition de ses yeux; les crânes de quelques autres requins qui montrent bien les doubles et triples rangées de dents de ces terribles carnassiers; un œuf de *Raja clavata* (raie), etc., etc.

Les reptiles sont représentés par des couleuvres, des grenouilles, des tortues, parmi lesquelles nous en avons remarqué deux d'assez forte taille, dont l'une a été prise au large entre Saint-Jean et Monaco.

Nous apprenons que M. Streicher va s'occuper de la rédaction d'un catalogue de la faune marine de notre pays. Notre Gouvernement a approuvé cette idée, et une autorisation spéciale a été accordée à

M. Streicher pour opérer des dragages dans nos eaux afin de recueillir des sujets d'étude.

La *Revue archéologique* vient de publier une intéressante notice de M. J. P. Revellat (de Cannes) sur une série de bornes milliaires de Constantin le Grand qui présentent une particularité singulière. Ces bornes se trouvent en certain nombre le long de la voie Aurélienne qui côtoyait notre littoral. Elles portent une inscription dans laquelle les épigraphistes ont constaté partout une lacune de quelques lignes. M. Revellat est parvenu à restituer et à expliquer cette lacune avec beaucoup de sagacité et de savoir.

Elle consiste dans les lignes suivantes :

DIVI-MAXI  
MIANI . AVG.  
NEPOTI

qui ont été effacées avec soin. Il est très plausible, comme le pense l'auteur de la notice, que cette mention commémorative de l'empereur Maximien Hercule, grand-père adoptif de Constantin, inscrite d'abord sur les monuments publics pendant la période qui suivit la seconde abdication du premier (307-309), en fut effacée après la chute de Maxence (312), par suite de la réaction qui fit proscrire alors sa mémoire et celle de Maximien. Tant il est vrai que rien n'est nouveau sous le soleil !

M. Eugène Jouët, Consul de Portugal, qui, par ses charités autant que par le séjour qu'il fait chaque hiver dans sa villa de Monte Carlo, a conquis droit de cité parmi nous, a voulu marquer son retour, cette année, par une nouvelle générosité. Il a fait remettre, la semaine dernière, à M. le Maire de Monaco, la somme de 300 francs pour être distribuée entre le Bureau de Bienfaisance, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul et l'Orphelinat.

L'éclairage au gaz du boulevard Charles III, des rues de la Colle, de la Turbie, et des Moneghetti, a été inauguré samedi 3 novembre à l'occasion de la Saint-Charles.

Nous apprenons la nomination de M. E. Riou au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Cette nouvelle sera accueillie avec plaisir à Monaco où M. Riou compte de nombreuses sympathies.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois d'octobre 1883, est de 25,034.

LA SAISON THÉÂTRALE A MONTE CARLO

Les représentations d'opéra de cette année seront exceptionnellement brillantes. Elles seront données, comme par le passé, sous la haute direction de M. Jules Cohen. Voici d'abord le tableau de la troupe et le répertoire :

Chef d'orchestre : Roméo Accursi.  
Chef de chant : Mansour.  
Régisseur général : Tagliafico.  
Sous-régisseurs : Soto et Berti.  
Peintres décorateurs : Rubé, Chaperon, Poincot.  
Chef machiniste : Albert (1<sup>er</sup> chef adjoint à l'Opéra).  
Chef des accessoires : Blaut.

TROUPE

M<sup>mes</sup> Fidès Devriès, Caroline Salla, Giulia Novelli, Carlotta Desvignes, Jeanne Mansour, Sangle, Cernusco, Manfredi et Riccobuono.

MM. Pandolfini, Mierzwinski, Vergnet, Bouhy, Castelmarty, Tecchi, Raguer, Hettich, Pascal, Fille, Soto, Lala, Nartigue.

L'orchestre se compose de quatre-vingts musiciens; les chœurs, de quarante artistes choisis parmi les meilleurs de la Scala, de Covent-Garden et des théâtres de Paris.

Les costumes sont exécutés par M. Roize.

RÉPERTOIRE ITALIEN

<i>Amleto</i> .....	A. Thomas.
<i>Un Ballo in maschera</i> .....	Verdi.
<i>Rigoletto</i> .....	—
<i>Il Trovatore</i> .....	—
<i>Aida</i> .....	—
<i>Fra Diavolo</i> .....	Auber.
<i>Favorita</i> .....	Donizetti.
<i>Fausto</i> .....	Gounod.

De plus, quatre grands concerts seront donnés avec l'élite de la troupe; de grandes œuvres classiques seront exécutées en entier.

M<sup>me</sup> Fidès-Devriès chantera pour la première fois *Rigoletto* et *Aïda*.

MM. Rubé et Chaperon préparent pour le cinquième acte d'*Aïda* un décor absolument étonnant, étant données les proportions de la scène.

Pandolfini se fera entendre pour la première fois dans *Amleto*; M<sup>me</sup> Fidès-Devriès chantera Ophélie et M<sup>me</sup> Salla, la Reine.

M<sup>me</sup> Salla paraîtra également pour la première fois dans *Fra Diavolo*.

Enfin, MM. Mierzwinski et Vergnet chanteront une fois chacun le *Trovatore*.

Le R. P. Ildefonse, supérieur des Franciscains Récollets, nous fait part d'une invention qui lui est propre et mérite une mention spéciale. Il s'agit d'une pendule cosmographique qui doit figurer, cet hiver, à l'exposition de Nice :

Cette nouvelle pendule, qui marche huit jours sans être remontée, est composée :

D'un globe terrestre qui, pour éviter le disgracieux de l'inclinaison sur l'horizon, se meut sur son axe à plomb, et en vingt-quatre heures achève, comme la terre, son tour de rotation ;

D'un premier cadran pour les heures et les minutes de la localité ;

D'un second cadran pour les mois et le quantième ;

D'un troisième cadran pour les années et les jours de la semaine ;

D'un quatrième cadran universel, donnant à volonté, et n'importe à quel moment, les heures et les minutes de tous les points de la terre.

Le jour étant composé de deux fois 12 heures, afin d'éviter toute erreur, un système très commode, placé au dessus du cadran universel, dit au spectateur si l'heure marquée par les aiguilles est du matin ou du soir.

Ce cadran universel sert à mesurer :

1° La longueur des jours et des nuits de n'importe quel pays ou point donnés, malgré la différence des mois et des jours de l'année ;

2° L'heure et la minute du lever et du coucher du soleil, n'importe la longitude ou la latitude du lieu ;

3° Il peut être placé à l'heure de n'importe quelle ville, dont il donnera toujours l'heure et la minute, à moins qu'il ne soit dérangé pour quelque autre opération ;

4° Lié d'action à tout le système, il peut, dans toute saison, donner la différence de la longueur du jour et de la nuit de deux points ou villes situés à n'importe quel degré de longitude ou de latitude ;

5° Un horizon solaire donne sans cesse (à temps vrai) le lever et le coucher du soleil de tous les pays et points du globe ;

6° Cette pendule résout un nombre infini de problèmes similaires touchant la coïncidence du lever et du coucher du soleil, inexplicables de prime abord même aux savants.

Citons quelques exemples :

Trouver le mois et le jour de l'année où le soleil se lève au même moment à Tunis et à Londres; à Tunis et à Vienne (Autriche); à Tunis et à Paris; à Tunis et à Turin; à Tunis et à Berlin; à Tunis et en Islande, etc.; à Rome et à Saint-Petersbourg, etc.; à Nice et à Berlin; à Nice et en Islande; à l'île de Candie et à Moscou; à Marseille et à Paris; à Paris et à Madrid, etc., etc.

Les mêmes problèmes se présentent pour le coucher du soleil, et la pendule les résout en un instant.

Si l'on prenait deux villes ou deux points se trouvant hors de la coïncidence, la pendule répondrait, en son langage: cette coïncidence est impossible; elle n'arriverait jamais.

Dès qu'on sait la date et la durée d'une éclipse future ou passée du soleil, on peut, avec cette pendule, trouver facilement les points de la terre qui, durant l'éclipse, passeront ou seront passés sous la perpendiculaire du soleil; quels sont les lieux et pays pour lesquels la même éclipse a commencé au lever du soleil, et ceux pour lesquels elle a commencé au coucher du soleil.

Avec cette pendule, l'intelligence la moins douée touche du doigt et voit clairement que les jours et les nuits sont toujours de douze heures à l'équateur;

qu'à partir de là jusqu'aux cercles polaires, les jours et les nuits varient de douze heures à zéro; enfin que des cercles polaires aux pôles la longueur des jours et des nuits varie de zéro à 6 mois selon la latitude des lieux.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Fréjus.** — M. Bormes, curé-archiprêtre de la cathédrale de Fréjus, a failli être victime d'un accident qui lui est arrivé jeudi vers 11 heures.

Il voulait placer lui-même un objet d'art nouvellement reçu, au dessous du piédestal de la Vierge, et pour cela, il était monté au haut de l'autel consacré à sa dévotion, lorsqu'il a glissé sur le marbre du gradin supérieur et est tombé à la renverse, si malheureusement, qu'il s'est fait plusieurs blessures et contusions à la tête.

**Nice.** — Les premières bécasses ont fait leur apparition à la montagne. A cause de la sécheresse et aussi de la douceur de la température, elles se tiennent sur les point culminants; on ne les verra pas dans nos parages avant une dizaine de jours.

— D'après les déclarations parvenues au ministère de l'agriculture, le concours régional qui va avoir lieu à Nice, comprendra 58 animaux de l'espèce bovine, 74 de l'espèce porcine, 1 lot d'animaux de basse-cour, 551 instruments et machines, 298 lots de produits agricoles.

Ce concours régional est le dernier de l'année; il commencera le 17 novembre et finira le 26 du même mois. Il comprend les exposants des départements des Alpes-Maritimes, du Var, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et de la Corse. Il est sous la direction de M. Peyrat, inspecteur général de l'agriculture.

Les travaux d'installation avancent rapidement; la plus grande partie du matériel est déjà arrivée. La superficie totale de l'emplacement du concours est de plus de 25,000 mètres carrés. Il se trouve situé au bout du boulevard de la Buffa; il comprend la place Gambetta et les terrains avoisinants, jusqu'à la rue Verdi.

On annonce également une collection complète des produits du département, tels que fruits, légumes, produits viticoles et séricicoles; ces produits seront classés par zones.

**Villefranche.** — On lit dans les *Echos de Nice* :

« Le *Secolo*, de Milan, a dernièrement annoncé que la flotte américaine avait abandonné la station hivernale de Villefranche, pour celle de Livourne.

« Le *Secolo* s'est complètement trompé, et nous sommes heureux de rectifier son erreur.

« Les autorités maritimes américaines n'ont quitté que les entrepôts de la flotte, dont l'utilité leur était devenue de fort peu d'importance.

« La flotte américaine continuera donc de séjourner pendant l'hiver à Villefranche; cela est si vrai que nous attendons sous peu le *Lancaster* et le *Keersage*, actuellement dans les eaux espagnoles, venant de Gibraltar et de Cadix.

« Le *Quinnebaug*, venant de faire une croisière sur les côtes d'Afrique, est en réparation actuellement à Livourne. Il ne sera de retour à Villefranche que dans trois mois environ.

« L'escadre est commandée par l'amiral Baldwin, un des anciens hôtes de Nice, fort heureux d'y revenir. »

**San Remo.** — On signale la présence, dans la rivière de Gènes, d'un ver qui dévore les boutons des fleurs du citronnier. On désigne ce ravageur sous le nom d'*Acrolepiu citri*.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les honneurs de la semaine, à Paris, appartiennent à Alexandre Dumas. A l'heure où vous lirez ces lignes, le monument que lui a élevé le ciseau de Doré aura été inauguré depuis deux jours place Malesherbes. Vous savez que c'est une souscription publique qui vaut à la mémoire de l'immortel conteur ce légitime hommage, souscription due à l'initiative de M. Th. Villard, l'intelligent conseiller municipal du dix-septième arrondissement. Les concours aussi actifs que désintéressés n'ont pas manqué de tous côtés pour faciliter l'œuvre de M. Villard, et, grâce à eux, Dumas a aujourd'hui un monument dans Paris, bien plus beau qu'on n'osait tout d'abord l'espérer.

Je vous écris à la veille de cette inauguration, et ne puis que vous donner le programme de la solennité. C'est M. de Leuven, l'ami et le contemporain de Dumas, qui doit prendre le premier la parole.

Viendront ensuite les discours du directeur des Beaux-Arts au nom de l'administration ;

De M. Camille Doucet et de M. Claretie, comme délégués de la Société des auteurs dramatiques.

M. Edmond About parlera comme président de la Société des gens de lettres; M. Halanzier, au nom de la Société des auteurs dramatiques.

Plusieurs pièces de vers avaient été présentées au comité; il a dû renoncer à en faire donner lecture. Mais il a décidé de les faire imprimer et distribuer parmi les invités. Ces pièces de vers sont: l'une de M. Elie Fourès, au nom des Félibres; une autre, de M. Fabre des Essarts, enfin une de M. Maurice Boniface.

Le soir, au Théâtre-Français, il y aura représentation solennelle de *Mademoiselle de Belle-Isle* et un à-propos de circonstance dit par M<sup>lle</sup> Bartet.

Le temps, d'ailleurs, est aux apothéoses artistiques et littéraires. Ce n'est pas trop, en effet, d'employer ce mot pour caractériser la représentation d'adieu qui va être donnée au Vaudeville sous les auspices du *Figaro* et de toute la presse parisienne, au bénéfice de M<sup>lle</sup> Anaïs Fargueil, une des gloires de la scène française, qui se voue malheureusement, désormais, à la retraite.

C'est à Toulouse que naquit, le 21 mars 1849, l'éminente comédienne. Confiée à deux aimables compositeurs, Panseron et Bordogni, qui la firent entrer au Conservatoire de Paris, après trois années d'études, elle y obtint le premier prix de chant. Elle avait seize ans, alors, et ce fut l'Opéra-Comique qui eut les prémices de son talent. Elle y débuta dans la *Marquise*, d'Adolphe Adam, puis parut dans *Adolphe* et *Clara*, le *Diable à quatre*, le *Cheval de Bronze*, etc. Tombée malade, elle ne recouvra la santé qu'au prix de sa voix. Mais la comédienne survivait à la chanteuse, et ce fut comme telle qu'elle conquit sa réputation définitive.

C'est de la création du rôle de *Marco*, dans les *Filles de Marbre*, que date sa grande renommée, et dès ce soir là, elle ne fit que marcher de succès en succès. En peu de temps, elle devint chef d'école et créa les Fargueil, comme on dit les Félix, les Déjazet, les Melingue. Tout le monde a encore présentes à la mémoire ses créations, notamment dans le répertoire de Sardou. Son dernier rôle a été *Rose Michel*, qui fut un véritable triomphe.

A propos de théâtre, l'année n'aura pas été aussi brillante pour les auteurs que la précédente. Ils auront touché cent et quelques mille francs de droits de moins, soit un million cinquante mille francs de diminution dans les recettes des diverses scènes. Effet du krach et de la politique !...

Cette diable de politique, qui voulait empêcher la messe du Saint-Esprit pour la rentrée des cours et tribunaux, n'aura pas réussi dans son œuvre. La Cour de cassation et la Cour d'appel réunies ont résolu de maintenir la messe traditionnelle. La libre-pensée n'est pas encore parvenue à chasser Dieu du prétoire comme elle l'a fait de l'école.

Les grands mariages sont toujours à l'ordre du jour. C'est ainsi que M. Maurice l'Épine, fils du référendaire à la Cour des Comptes, épouse M<sup>lle</sup> Jeanne de Forcade de la Roquette, fille aînée du feu ministre des finances et de l'intérieur sous l'Empire. Le talent de cantatrice de M<sup>lle</sup> de Forcade est justement célèbre dans les salons non moins que sa grâce et sa distinction.

Deux morts ont marqué la semaine: celles du général de Maud'huy et de l'ancien représentant du peuple Germain Sarrut. Directeur du journal la *Tribune*, il fut impliqué dans les cent quatorze procès que cette feuille eut à subir en quelques années. Il avait collaboré à la *Biographie des Hommes du jour* de Saint-Edme qui forme un recueil intéressant et utile à consulter. Depuis 1852, Germain Sarrut vivait dans la retraite, et c'est là qu'il est mort chrétiennement à quatre-vingt-trois ans.

Le bruit qui a couru de l'état alarmant de M. Cu villier-Fleury est sans fondement. Le rédacteur des *Débats* est affecté des maux afférents à son âge, mais sans qu'ils puissent donner de l'inquiétude. M. Cu villier-Fleury est un véritable type au milieu de l'effacement général de la société à notre époque, et il y a de lui des traits qui valent leur pesant d'or. Un entre autres. C'était au lendemain du 24 février. M. Cu villier-Fleury, ancien précepteur du duc d'Aumale, avait toujours été logé dans les résidences de la famille d'Orléans, sous la Restauration au Palais-Royal, sous la monarchie de juillet aux Tuileries. La révolution survenant, force fut à l'écrivain de se mettre dans ses meubles. Il ne put se faire à cette nécessité, et parlant aux *Débats*, six mois après son déménagement des Tuileries, des chances de durée de la République :

— Quant à moi, s'écriait-il, je ne croirai jamais à l'existence d'un gouvernement qui me fait payer mon loyer.

C'est ce même M. Cu villier qui arrive aux *Débats* pour corriger les épreuves du discours qu'il avait prononcé sur la tombe d'Edouard Bertin. Il le trouve précédé, dans le compte rendu, de cette phrase: « M. Cu villier-Fleury a prononcé sur la tombe le discours suivant... etc »

Alors, se tournant vers le secrétaire de la rédaction: — Mettez, dit-il, « M. Cu villier-Fleury de l'Académie française. Cela fait plaisir à l'Académie !... »

Vous voyez qu'on peut trouver à rire par le temps qui court, même aux *Débats*.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Depuis quelques années, des érudits, des chercheurs doublés d'écrivains *di primo cartello*, nous ont donné sur Molière des documents, des livres de la plus grande valeur, et pourtant la vie du grand comédien et son œuvre tentent chaque jour encore quelque admirateur de l'immortel poète.

Aujourd'hui, M. Lemerre, l'éditeur d'œuvres si remarquables et notamment des *Essais de Montaigne*, d'après les premières impressions contemporaines de l'auteur, fait paraître un petit volume du plus haut intérêt, dû à la plume de M. Auguste Vitu.

L'éminent critique a écrit sur le *Jeu de Paume des Mestayers*, où Molière, à peine majeur, débuta comme secrétaire de l'*Illustre-Théâtre*, une étude, archéologique et littéraire, accompagnée de plans de restitution, qui s'appuie sur des documents inédits, mis en cause par M. Auguste Vitu, avec l'élégante lucidité qu'on lui connaît.

Le *Jeu de Paume des Mestayers* viendra prendre place dans la bibliothèque des hommes de goût à côté de la *Maison mortuaire de Molière*, qui a été couronnée par l'Académie française au concours de 1883. Il est imprimé dans le même format, avec les mêmes caractères et sur le même papier : détails précieux pour les amateurs.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont informés que l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 31 octobre dernier, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions qui y étaient représentées.

Conformément à l'article 34 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion, qui aura lieu le samedi 24 novembre courant, à deux heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

Etude de M<sup>e</sup> Victor CLERICO, Notaire et Défenseur à Monaco

VENTE APRÈS SURENCHÈRE SUR ALIÉNATION VOLONTAIRE

Il sera procédé, le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, jour de lundi, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de Justice, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné :

DÉSIGNATION

Une propriété sise à Monaco, au quartier des Moulins-Inférieurs, chemin de Larvotto, comprenant une maison élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, une cour intérieure et un chalet élevé aussi d'un étage sur rez-de-chaussée, au nord de ladite propriété; le tout d'une superficie de deux cent trente-sept mètres et confrontant : de l'est, à un terrain appartenant à monsieur de Plunkett; du midi, au chemin dit de Larvotto ou du Portier; de l'ouest, à la propriété de monsieur Neri; et du nord, à un chemin commun à divers propriétaires et dont l'usage appartiendra à l'acquéreur.

Ainsi que ledit immeuble existe et se comporte avec toutes ses atténuances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

Les parties ont déclaré que cet immeuble forme les parcelles cadastrales portant les numéros 237, 238 et 239 de la section D.

L'immeuble dont la désignation précède a été vendu par : 1<sup>o</sup> Louis-Auguste Perrier, négociant, demeurant à Monaco; 2<sup>o</sup> Adolphe-Eugène Perrier, teinturier, demeurant aussi à Monaco; 3<sup>o</sup> et Jean-Marie-Jules Perrier, mécanicien, demeurant à Paris, rue de l'Etoile, numéro 5, ayant tous fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire; à Jean-Marie Nicolle, jardinier, demeurant à Chaponost, près Lyon, ayant élu domicile à Monaco, en la même étude, aux termes d'un acte reçu par ledit M<sup>e</sup> Valentin, notaire, le dix-huit mai dernier, enregistré et transcrit, pour le prix principal de douze mille francs.

Sur cette acquisition, l'acquéreur ayant fait les sommations prescrites par l'article 366 du Code de procédure pour la purge des hypothèques inscrites, le sieur François Rinjoux, employé à l'hôtel de Paris, demeurant à Monaco, créancier inscrit, ayant élu domicile en l'é-

tude de M<sup>e</sup> Clerico, notaire et défenseur, a formé une surenchère du dixième, ainsi qu'il résulte d'une déclaration faite au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le six août dernier, enregistrée et signifiée.

Par jugement du seize octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, le Tribunal Supérieur de la Principauté a validé ladite surenchère et ordonné qu'il serait procédé à la vente de l'immeuble qui en fait l'objet au lieu, jour et heure sus-indiqués; ce jugement a été signifié aux parties susnommées par exploit de Buisson, huissier à Monaco, en date du vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré.

En conséquence, il sera, à la requête du sieur François Rinjoux, procédé à l'adjudication dudit immeuble, aux clauses, charges et conditions énoncées dans l'acte de vente reçu par M<sup>e</sup> Valentin, notaire, le dix-huit mai dernier, et sur la mise à prix de treize mille deux cents francs, ci. . . . . 13,200.

L'adjudicataire devra rembourser au premier acquéreur, et avant d'entrer en possession de l'immeuble, les frais et loyaux coûts de son contrat, et ceux faits pour commencer à purger l'immeuble, conformément à l'article 374 du Code de procédure.

Fait et dressé par moi, défenseur du poursuivant, à Monaco, le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. V. CLERICO.

Dûment enregistré.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire et défenseur, sise à Monaco, rue du Tribunal, n<sup>o</sup> 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Louis-Victor-VALENTIN, notaire à Monaco, le trente et un octobre dernier,

Madame Magdeleine-Joséphine Derbès, sans profession, veuve de monsieur Fidel-Amant-Charles Lefranc, en son vivant ancien artiste lyrique;

Monsieur Charles-Joseph-Edmond-Gilbert Lefranc, employé de commerce;

Et mademoiselle Marie-Rose-Thérèse-Joséphine-Alexandrine Lefranc, sans profession,

Demeurant tous trois à Marseille et ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire susnommé,

Ont vendu à monsieur Victor-Louis-Joseph Dorchies, négociant, demeurant à Paris, ayant fait élection de domicile en la même étude,

Une villa, sise à Monaco, boulevard de la Condamine, dénommée *Villa Arnold* confrontant : de l'est, au boulevard de la Condamine; du midi, à la rue Antoinette; de l'ouest, à une maison appartenant à monsieur Lambert; et du nord au chalet restant aux vendeurs, et portée sous le numéro 153, section B du plan cadastral.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de quatre-vingt mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le six novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. L. VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 Octobre au 4 Novembre 1883

SAINT-TROPEZ, bateau, *Vengeur*, fr., c. Palmaro, vin. ID. cutter, *Vierge-des-Anges*, fr., c. Cosso, id. NEWCASTLE, trois-mâts, *Ida*, ital., c. Verzula, houille. FINALEMARINA, b. *Tre-Fratelli*, ital., c. Ginocchio, diverses. CANNES, b. *Saint-Joseph*, fr., c. Ricord, sable. ID. b. *Six-Sœurs*, fr., c. Sève, id.

CANNES, b. *Jeune-Eloise*, fr., c. Arnaud, sable. ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id. ID. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornéro, id. ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id. ID. b. *Toujours-le-Même*, fr., c. Martin, id. ID. vapeur. *Cannois*, fr., c. Vivaoudou, passagers. NICE, vap. *Vent-Debout*, fr., c. Ferré, id.

Départs du 29 Octobre au 4 Novembre 1883

MENTON, bateau, *Vengeur*, fr., c. Palmaro, sur lest. ID. cutter, *Vierge-des-Anges*, fr., c. Cosso, id. TALAMONE, bateau, *Luigi-Domenico*, ital., c. Jamiulli, id. CANNES, b. *Saint-Joseph*, fr., c. Ricord, id. ID. b. *Six-Sœurs*, fr., c. Sève, id. ID. b. *Jeune-Eloise*, fr., c. Arnaud, id. ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id. ID. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornéro, id. ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id. ID. b. *Toujours-le-Même*, fr., c. Martin, id. ID. vapeur. *Cannois*, fr., c. Vivaoudou, passagers. NICE, vap. *Vent-Debout*, fr., c. Ferré, id. SAINT-TROPEZ, *Tre-Fratelli*, ital., c. Ginocchio, fruits. VINTIMIGLIA, brick-goël. *Giula*, ital., c. Marcenaro, sur lest.

COLLÈGE S<sup>T</sup>-CHARLES

MONACO

Sous la direction de Mgr l'Evêque

Les Classes se font en français. Enseignement : Secondaire, Spécial, Primaire. Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat. Omnibus matin et soir. Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.

LIBRAIRIE-PAPETERIE

François MÉDECIN

RELIURE — ARTICLES DE BUREAU

CONDAMINE Rue Grimaldi, maison Rochetin CONDAMINE



Codéine Tolu

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph<sup>is</sup>.

VILLA RAVEL Maison meublée. Appartements complets. Chambres séparées. Family house. English spoken. Bas-Moulins, Monte Carlo

MAISON MODÈLE

F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ELIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO

Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP. : } 2 fr. le petit flacon }  
4 fr. le grand flacon

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Oct-Novemb.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir						
	29	766.4	766.7	765.8	766.0	766.3	17.0	18.9	17.8	14.9				14.3	76	S S E faible
30	67.8	67.5	67.1	67.4	68.1	18.0	18.5	18.1	17.4	16.8	76	O S O	beau, nuages épars			
31	68.2	67.6	68.3	67.1	67.3	18.3	19.8	18.2	15.3	15.5	70	S S E	id.			
1	67.7	68.1	67.0	67.1	67.4	17.2	18.8	16.7	14.0	13.8	82	E S E	beau			
2	66.4	65.5	65.0	64.9	65.0	16.8	17.0	16.4	13.9	13.3	70	S E	id.			
3	64.9	64.1	64.3	64.5	65.1	16.4	17.8	17.2	16.0	14.5	68	E	beau, quelq. nuage s			
4	64.3	63.4	62.5	62.2	61.4	18.0	19.3	17.4	15.1	15.2	76	S E	beau, nuages épars			
DATES													29   30   31   1   2   3   4			
Températures													Maxima		19.6   19.1   20.4   19.5   17.6   18.5   19.9	
extrêmes													Minima		12.3   12.3   14.1   13.3   12.0   12.8   12.6	

Pluie tombée : 0<sup>mm</sup>